

Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2020

Tenue de l'Assemblée générale des actionnaires à huis clos

Dans le contexte d'épidémie de coronavirus (COVID-19), des restrictions de circulation et des mesures de confinement imposées par le Gouvernement, et conformément à l'ordonnance du 25 mars 2020, sur décision du Directoire, l'Assemblée Générale de Devoteam du 5 juin 2020 se tiendra sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à voter ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne, à distance, préalablement à l'Assemblée Générale dans les conditions mentionnées dans la brochure de convocation.

Nous vous informons également que la loi n°2019-744 du 19 juillet 2019 a modifié les règles applicables au calcul des voix exprimées en assemblées générales d'actionnaires. Alors que les abstentions étaient auparavant considérées comme des votes négatifs, lors de la prochaine Assemblée, celles-ci seront désormais exclues des votes exprimés et ne sont ainsi plus prises en compte dans la base de calcul de la majorité requise pour l'adoption des résolutions. Le formulaire a en conséquence été modifié afin de permettre à l'actionnaire d'exprimer de manière distincte un vote négatif ou une abstention sur les différentes résolutions soumises à l'Assemblée.

Nous vous rappelons que le droit des actionnaires de voter à l'Assemblée Générale est subordonné à l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (soit le 3 juin 2020, à zéro heure, heure de Paris).

Pendant l'Assemblée Générale, il ne sera pas possible de poser des questions, les actionnaires sont donc invités à privilégier l'envoi de leurs éventuelles questions écrites par email à l'adresse : financial.communication@devoteam.com, en y joignant un justificatif de leur qualité d'actionnaire pour que la question soit prise en compte, et ce jusqu'au quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, soit le 29 mai 2020 (conformément aux dispositions de l'article R. 225-84 du Code de commerce).



Devoteam est un acteur majeur du conseil en technologies innovantes et management pour les entreprises. Nos 7 600 professionnels sont engagés à faire gagner la bataille du digital à nos clients.

Présent dans 18 pays d'Europe et du Moyen-Orient et fort de plus de 20 ans d'expérience, nous mettons la 'Technologie au service de l'Homme' afin de créer de la valeur pour nos clients, nos partenaires, et nos employés.

Devoteam a réalisé un chiffre d'affaires de 761,9 millions d'euros en 2019.

Chez Devoteam, nous sommes "**Digital Transformakers**".

ISIN: FR 0000073793, Reuters: DVTM.PA, Bloomberg: DEVO FP

Direction Générale

Stanislas de Bentzmann
Co-président du Directoire
stanislas.de.bentzmann@devoteam.com

Direction de la Communication

Nicole Anschutz
Group Director Communications &
Brand
nicole.anschutz@devoteam.com

Contact presse

Le Public Système
Jade Crozet
jcrozet@lepublicsysteme.fr
+33 6 60 76 87 57



